

Note de service

BQ-Prescription analyses de génétique

ENTÊTE RÉSERVÉE : MERCI DE NE RIEN INSCRIRE

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Nouvel examen* | ☐ Manuel de prélèvement* | ☐ Autre : préciser* |
| ☐ Arrêt de réalisation d'un examen* | ☒ Changement organisationnel* | |
| ☐ Modification de méthode/analyse* | *Cocher la case correspondante | |

Objet : Modalités de prescription des analyses de génétique - A compter du 22/04/2024

De nouvelles **fiches de prescription des analyses de génétique** sont disponibles dans le manuel de prélèvement : <https://chu-nancy.manuelprelevement.fr/> :

- DP-01066 Fiche de prescription d'analyses de génétique constitutionnelle
- DP-01069 Fiche de prescription d'analyses de génétique somatique en hématologie
- DP-01071 Fiche de prescription d'analyses de génétique constitutionnelle - ONCOGENETIQUE

Le bon orange n'est plus obligatoire dans la mesure où les champs identité patient / identité prescripteur / préleveur / informations cliniques sont complétés sur cette fiche. **La pochette orange reste obligatoire.**

Tous les documents à joindre aux demandes (consentements, fiches de renseignements cliniques...) sont également disponibles en ligne dans le manuel de prélèvement et sont régulièrement mis à jour. Nous attirons votre attention sur l'importance de s'assurer que vous utilisez bien la version en cours.

Par ailleurs, nous vous rappelons l'importance pour toute demande d'analyse de :

- Renseigner un **prescripteur sénior**, s'il n'est pas précisé le résultat sera envoyé au chef de service ou au responsable de l'UF. Si le prescripteur est un conseiller en génétique, il sera destinataire du résultat.
- **Signer** la prescription.
- Renseigner les **informations cliniques** qui sont indispensables à l'interprétation des résultats.
- Compléter et envoyer **une fiche de prescription pour chaque type de prélèvement et pour chaque patient** dans une pochette séparée (ne pas regrouper les individus d'une même famille).

Pour les **analyses externalisées**, le laboratoire de Nancy ne réalise pas de conservation d'ADN. Si une conservation d'ADN au laboratoire de Nancy est souhaitée, elle doit être demandée sur la fiche de prescription. Les documents à joindre aux demandes d'analyses externalisées (consentements, fiches de renseignements cliniques...) sont également disponibles en ligne dans le manuel de prélèvement.

Un **consentement signé par le prescripteur et le patient ou son représentant légal est obligatoire** pour les analyses de génétique constitutionnelle. Il doit indiquer le nom de la maladie ou l'indication et les cases à cocher doivent être complétées. Pour les études familiales, chaque

individu doit signer un consentement.

Il est préférable de ne pas agraffer les documents dans la pochette pour faciliter la numérisation.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et sommes à votre disposition pour tout complément d'information.

Fait à Nancy le 16/04/2024,

Le responsable de structure et/ou le biologiste responsable de l'analyse
Nom du ou des signataires :
Docteur Céline Bonnet,
Chef de service du laboratoire de génétique

DESTINATAIRES
Pour information : ▪ Direction des sites du CHRUN (Sites Urbains, Site de Brabois, CCEG)
Pour exécution : ▪ Président de CME ▪ Les prescripteurs du CHRU ▪ Direction des soins ▪ Les CSS, Les CS du CHRU ▪ Centres Hospitaliers de Lunéville, Pont-à-Mousson, Toul, ICL